Débat autour du projet d'hôtel 4 étoiles

Les électeurs des Bois seront largement sollicités le 24 novembre: outre la votation sur l'avenir institutionnel de la région et les nombreux objets fédéraux, ce ne sont pas moins de cinq sujets communaux qui seront soumis au vote.

Parmi ceux-ci, le projet d'hôtel 4 étoiles, emmené par un groupe d'investisseurs comprenant plusieurs entreprises; leurs représentants étaient présents mardi soir aux Bois pour une séance d'information à la population, en préalable à la votation.

Comme celle de la semaine présente, consacrée au projet d'espace communal, elle n'a pas attiré les foules.

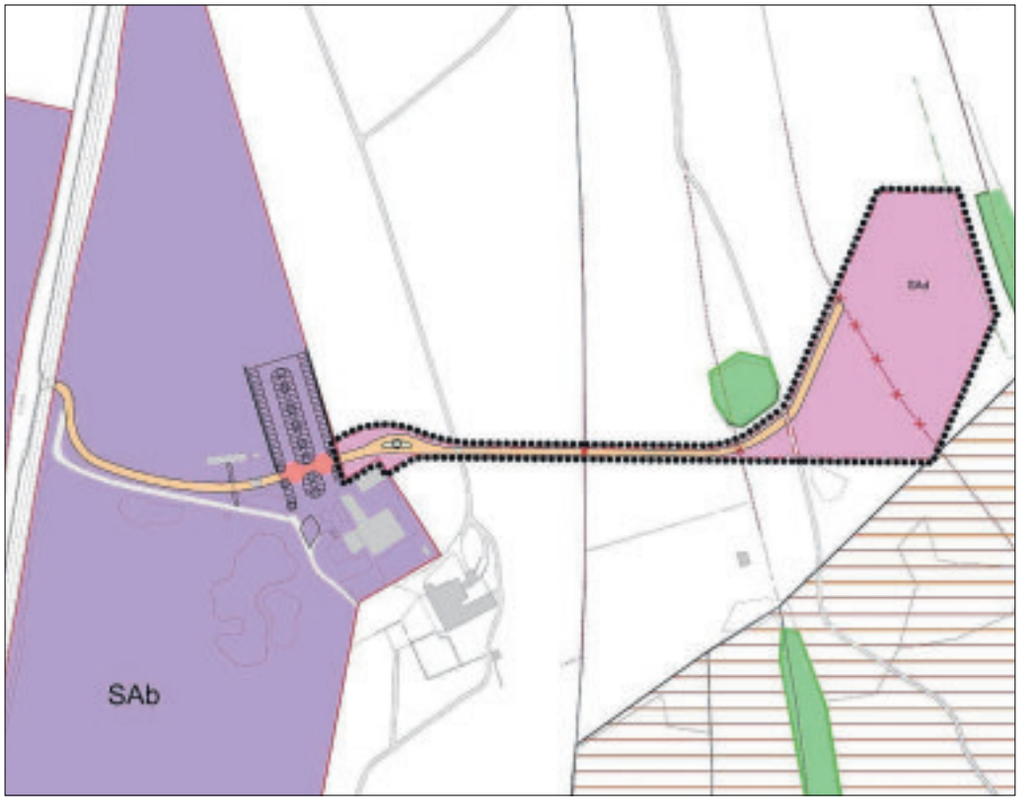

Le plan de zone du plan spécial les Murs-hôtel du bureau ATB. En rose, le terrain du futur hôtel (1,6 hectare).

Environ vingt-cinq personnes, dont une proportion non négligeable d'opposants au projet, avaient fait le déplacement pour écouter les arguments des promoteurs, les entreprises Implenia, Comte 360° à Delémont, le bureau d'architecture Milani et le bureau d'ingénieurs ATB SA, tous les deux à Saignelégier. Ceux-ci se sont attelés à défendre leur projet, en axant notamment leur argumentaire sur les bénéfices que pourrait en retirer l'économie locale. «Personne ne s'oppose au secteur de l'Orée, créé pour attirer des entreprises dans la commune», a expliqué Marcel Baerfuss, du bureau ATB SA, «parce qu'il est censé attirer des activités et de l'emploi, alors il nous semble qu'il devrait en être de même pour notre projet d'hôtel, d'autant plus que tous les coûts seraient garantis par des privés et qu'il n'y aurait aucun débours pour la collectivité».

Selon les promoteurs, environ 80 emplois directs seraient créés, sans compter bien sûr les emplois induits via un coup de pouce à l'économie locale. «Les entreprises de la région, notamment dans le secteur de l'horlogerie, en bénéficieraient, car elles auraient enfin un hôtel digne de ce nom pour accueillir leur clientèle, mais également le golf, ainsi que la Clinique du Noirmont», affirment-ils. Ce serait également un plus pour la vie culturelle de la région, car des événements tels que des concerts et des expositions y seraient organisés. D'une hauteur de 3 étages, il devrait offrir environ 80 chambres, des restaurants, un bar-lounge, des salles de séminaire et de conférence, ainsi qu'un centre de bien-être. Selon Marcel Baerfuss, «le projet comporte un business plan, qui a sondé et évalué le marché et établi notamment que le sous-remplissage des hôtels de la région était dû à leur inadéquation à la demande». En clair, il y aurait un manque significatif de chambres de catégorie supérieure, qui serait comblé par ce projet.

«Notre projet est mesuré, faisable, exploitable, rentable, citoyen et durable», a-t-il affirmé pour terminer, tout en rappelant qu'en cas de non-réalisation, la remise en état du site était prévue. Quant au projet architectural lui-même, il n'a pas encore été élaboré, mais «il correspondra aux attentes régionales en terme d'intégration au site», assurent les promoteurs.

Le maire et le Conseil communal semblent convaincus: «Nous sommes favorables au projet, car cela apportera des impôts, des emplois et un dynamisme au niveau du village et du commerce local», affirme Michaël Clémence.

Opposants pas convaincus

Ces arguments ne semblent pas convaincre les opposants au projet, emmenés par les conseillers généraux du PS et des Verts. Ils soulignent que ce qui les chagrine le plus, c'est le fait que le projet se fasse en zone agricole et non directement sur le périmètre du golf. «Ce sera une grave atteinte au paysage, sans compter qu'il faudra détruire des murs en pierre sèche récemment rénovés», regrette Martial Farine, conseiller général PS/Verts.

«C'est vrai, c'est regrettable, confirme Marcel Baerfuss, nous avons eu avec les gens du golf des discussions longues, jamais houleuses, mais pas toujours constructives et qui n'ont pas abouti.»

Martial Farine s'étonne également des prévisions concernant le taux de fréquentation, estimé à terme à 70%: «Cela me semble totalement irréaliste, quand on sait que le taux de fréquentation moyen dans le Jura est de 21,6% et que l'hôtel des Endroits à La Chaux-de-Fonds, également un 4 étoiles, plafonne à 45%», explique-t-il. Il poursuit: «Evidemment on peut se dire que cela ne nous regarde pas, puisqu'il n'y a pas de risque financier pour la commune. Mais que se passera-t-il si leur projet se casse la figure? On va se retrouver avec une verrue au milieu du paysage. Pour moi, ce projet est très largement hasardeux.» Jacky Epitaux, fondateur de la marque horlogère Rudis Sylva et de l'Espace horloger paysan au Boéchet, estime quant à lui que le projet est intéressant pour la région, et il y est favorable, mais il pense qu'il devrait être revu à la baisse en terme de nombre de chambres, car il ne croit pas lui non plus à un tel taux de remplissage. «En tout cas, il est certain que l'industrie horlogère n'a pas besoin d'un tel nombre de chambres. Quant aux emplois créés, ils ne seraient probablement pas les mieux payés, mais ils apporteraient une intéressante diversification économique, et serviraient aux personnes, notamment aux mères de famille, qui recherchent un petit à côté.»

PASCALE JAQUET NOAILLON